

Le Collectif, c'est ...

... des membres nationaux

Des organisations québécoises d'horizons diversifiés, ayant dans leur mission propre de lutter contre la pauvreté, se sont regroupées en Collectif pour porter la proposition d'une loi sur l'élimination de la pauvreté. D'autres s'y sont graduellement jointes pour monter le nombre de membres nationaux à une trentaine. Les voici.



Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) • ATD Quart-Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) • Groupe Solidarité Justice • Ligue des droits et libertés • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec • Regroupement des Auberges du cœur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et des intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (RQIIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

... des membres régionaux

En région, des organisations et des groupes de base souscrivant aux objectifs et à la mission du Collectif se sont regroupés sur une base formelle ou informelle afin d'agir dans les communautés locales. De tels collectifs régionaux sont actifs presque partout au Québec.

... une équipe de travail

Six permanentEs soutiennent le travail du réseau et s'assurent que les personnes en situation de pauvreté soient associées aux processus qui les concernent.

... un cadre de référence

Le Collectif soutient que la pauvreté est un empêchement à l'égalité en dignité et en droits et à la réalisation effective des droits reconnus à toutes et tous. C'est sur la base de ces droits

indissociables et inaliénables qu'il faut agir, avec les personnes en situation de pauvreté, pour changer les règles de système qui génèrent la pauvreté et l'exclusion. Il faut en venir à jeter les bases d'un Québec et d'un monde sans pauvreté, plus solidaire et plus égalitaire, ce qui doit conduire à se gouverner et à se développer en conséquence.

Trois principes devraient guider l'action de l'Assemblée nationale, du gouvernement et de la société :

1. *la lutte contre la pauvreté est une priorité tant qu'on ne sera pas dans un Québec sans pauvreté;*
2. *l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche;*
3. *les personnes en situation de pauvreté et leurs associations sont associées à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures qui les concernent.*

L'action de moyen et de long terme doit être accompagnée d'actions de court terme qui ont un caractère d'urgence, notamment pour tout ce qui doit réparer les déficits humains, éliminer les traitements discriminatoires relatifs à la situation de pauvreté des personnes et conduire à la couverture des besoins essentiels de toutes et tous.

Les inégalités sociales augmentent !

Appuyer le Collectif pour un Québec sans pauvreté, c'est important!



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.
Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740.
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca
www.pauvrete.qc.ca



Appuyer le Collectif pour un Québec sans pauvreté,

c'est contribuer à...

... maintenir un réseau en action

Lieu de rencontre et de travail riche de toutes les solidarités, le Collectif rassemble des organisations et des personnes qui mettent en commun leurs forces et leurs spécificités. Les organisations membres et les acteurEs de la société civile en appui apportent leurs expertises et se mettent en action. Le Collectif constitue ainsi un vaste réseau qui permet aux unEs et aux autres d'être en contact constant par des communications, des rencontres et des interactions diversifiées.

... assurer une vigilance

Par un suivi serré de l'actualité auquel le réseau collabore, le Collectif entretient une vigilance de tous les instants sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et sur les événements et décisions qui les touchent. Il informe la population dont il alimente la vigilance par la mise à jour fréquente d'un site Internet, le www.pauvrete.qc.ca, et par la diffusion d'un bulletin, la *Soupe au caillou*, qui paraît une vingtaine de fois par année.

... proposer des avancées et s'objecter aux reculs

Avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde, c'est nécessairement s'objecter aux reculs tout en proposant des pas à faire vers la cible de 2013 fixée par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*: figurer parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté. Cela passe par le développement d'argumentaires, par des prises de position médiatisées, par des animations, des

participations à des débats et des représentations auprès d'une diversité de milieux sociaux, économiques et politiques. Des mobilisations originales et des actions collectives viennent signifier publiquement la volonté commune de tendre vers un Québec sans pauvreté. Une démarche citoyenne, « Couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté » a été lancée à l'automne 2005 et culminera en automne 2007 lorsque les résultats en seront publiés. À la fois consultation, outil d'éducation populaire et moyen de sensibilisation, elle nourrit le travail de proposition politique du Collectif.

D'hier à demain

Le Collectif est à la fois un mouvement et un espace citoyen, non partisan, qui rassemble une pluralité d'acteurs sociaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

En 2000, 215 307 personnes et plus de 1600 organisations ont appuyé la proposition de loi initiale du Collectif. Ces appuis ont permis d'obtenir la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, qui fait une obligation au gouvernement de tendre vers un Québec sans pauvreté. Elle est un outil précieux pour assurer une vigilance et marquer des échéances pour tendre collectivement vers un Québec sans pauvreté. La conjoncture politique et économique montre qu'il faut plus que jamais s'unir, durer et batailler pour mener notre lutte.

Votre contribution nourrit l'action de ce vaste mouvement populaire!



Un outil de sensibilisation

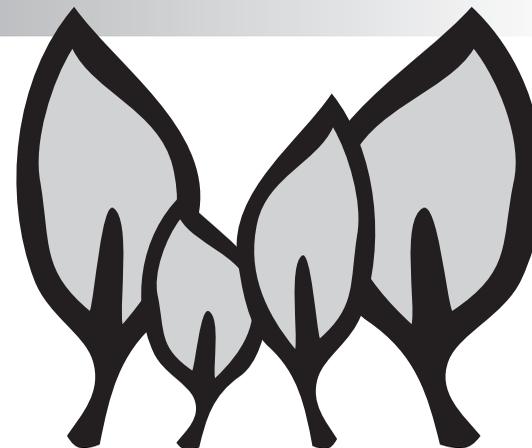
**Voici un autre moyen
de sensibiliser votre entourage
et de contribuer au financement
du Collectif.**



Une épinglette

Elle donne une troisième vie à la campagne du carré rouge, lancée par le Collectif à l'automne 2004 pour marquer l'objection aux reculs à l'aide sociale, puis reprise à l'hiver 2005 par le mouvement étudiant devant les coupures à l'aide financière aux études. Les trois feuilles vertes signifient qu'il faut avancer vers un Québec sans pauvreté.

Au coût de 2\$, elle est un moyen de porter en permanence la proposition d'un Québec riche de tout son monde.



Le projet AVEC



C'est dans l'optique de développer au Québec l'habitude de penser, décider et agir AVEC les personnes en situation de pauvreté que s'inscrit le projet AVEC.

Financé grâce à une entente avec une fondation, le projet vise à mettre en œuvre le 3^e principe de la proposition de loi du Collectif, celui d'associer les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures qui les concernent. Ce projet vise également à permettre aux personnes en situation de pauvreté de faire l'expérience de leur pouvoir citoyen et de le développer.

Le projet AVEC amène aussi la pratique de croisements de savoirs. En considérant la valeur des expériences et des connaissances de chacunE, des personnes de milieux différents réfléchissent ensemble sur divers enjeux, comme les finances publiques ou les besoins essentiels. C'est aussi dans le cadre de ce projet que s'organise le déjeuner-rencontre annuel entre des personnes en situation de pauvreté et des parlementaires; il a lieu depuis six ans dans le sillage du 17 octobre, la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté.

Un comité permanent, le comité AVEC, se réunit tous les deux mois. Composé d'une vingtaine de membres, intervenantEs, personnes en situation de pauvreté et chercheurEs, ce comité vise à assurer la réalisation du projet AVEC à travers le plan d'action du Collectif et à intégrer les personnes en situation de pauvreté au fonctionnement général du Collectif.